

VALLÉE DU BORNE Projet de commune nouvelle

Vers une fusion Petit-Bornand/Entremont ?

Les deux villages de la vallée du Borne réfléchissent aux termes de leur futur mariage. Mais la question qui fait polémique est de savoir vers quelle famille se tourner : celle de Bonneville ou de Thônes ?

ANAÏS GREUSARD

anaïs.greusard@lefaucigny.fr

Ce n'est qu'en prenant des pincettes que le maire de Petit-Bornand-les-Glières accepte de parler du projet de fusion qu'il porte avec le maire d'Entremont, Christophe Fournier. Marc Chuard avoue que l'idée avait germé depuis quelques années déjà, mais que « *des histoires de personnes* » n'avaient pas permis de la voir grandir. Le changement de maire en 2014 a donc ouvert une nouvelle donne. Le premier argument avancé par le maire borniand est la politique nationale qui incite à la réforme territoriale et aux rapprochements des territoires. « *Pour garder un service minimum et un bien-être maximum des habitants de la vallée, il faut maintenir une entité dans la moyenne vallée de l'Arve* ». Le maire craint que ces deux petits villages disparaissent à terme, absorbés par des entités plus grandes.

Ce n'est pas une question démographique, puisqu'à elles deux, les communes ne dépasseraient pas les 2 000 habitants, mais elles forment « *une entité territoriale cohérente, coincées entre les trois gorges* ». Pour le maire, la fusion est « *la seule solution, même s'il n'y a aucune obligation aujourd'hui* ». Car si Petit-Bornand devait se rapprocher de Saint-Pierre-en-Faucigny ou Bonneville et Entremont de Grand-Bornand ou Saint-Jean-de-Sixt, « *il n'y aurait plus de mairie dans la vallée du Borne* ». « *Ni Entremont, ni Petit-Bornand ne peuvent survivre dans le contexte actuel qui voit les budgets baisser et une population être de plus en plus exigeante* ». Souvent arrivés de zones urbaines, les nouveaux habitants attendent de leur commune des services. « *Il y a dix ans, on avait 15 enfants inscrits à la cantine. Maintenant on en a 90, l'évolution est flagrante* ».

Certes il y a bien eu des querelles de clochers par le passé, raconte Marc Chuard, mais aujourd'hui, les associations culturelles ou les agriculteurs ont pris l'habitude de travailler ensemble. Auparavant, Entremont était adhérente du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de la région de Bonneville. Mais l'entente était mauvaise avec les élus de Petit-Bornand et Bonneville. Elle s'est donc rapprochée de la communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT). Et quand le Sivom est devenu Communauté de communes Faucigny-Glières (CCFG), les deux villages voisins, déjà séparés administrativement par leurs cantons, l'un dans celui de Faverges, l'autre dans celui de Bonneville, se sont retrouvés dans deux projets politiques différents.

CHOISIR ENTRE BONNEVILLE ET THÔNES

L'idée de fusion entre les deux villages semble bien acceptée, voire ardemment souhaitée par certains élus. Même dans l'opposition borniande où Jean-Luc Arcade et son groupe poussent pour



Les deux communes de la vallée du Borne pourraient fusionner rapidement

ce rapprochement. Mais là où le bât blesse, c'est sur la question de savoir quelle intercommunalité rejoindre : Faucigny-Glières ou les vallées de Thônes. Marc Chuard a son opinion là-dessus : il préférerait rester associé à Bonneville. « *La CCFG est plus intégrée que la communauté de communes de Thônes. Et quel est l'avenir de la CCVT avec le Grand Anancy qui avance ?* » Surtout, de nombreux services sont déjà pris en charge par la communauté de communes Faucigny-Glières : voirie, enfance... Des compétences qui nécessitent du personnel et du matériel que Petit-Bornand n'a pas, ou plus.

Jean-Luc Arcade n'est pas de cet avis. Il se réjouit de ce projet de fusion, lui qui en avait fait la proposition lors de la campagne électorale. Par contre, c'est la CCVT qu'il faut rejoindre à ses yeux « *car nous sommes des villages de montagne* ». D'autant qu'avec 2 000 habitants, la nouvelle commune aurait du poids dans cette intercommunalité alors qu'elle resterait petite au sein de celle de Bonneville. Ainsi, l'opposition demande à ce qu'un référendum ait lieu pour choisir vers quelle communauté de communes se tourner.

Les trois élus d'opposition du groupe *Un Avenir pour notre village* aimeraient que Petit-Bornand quitte la CCFG et apporte des chiffres pour appuyer leur propos. « *L'esprit des communautés de communes était que la ville centre, soit Bonneville, aide les petites communes, comme la nôtre. En fait, c'est tout le contraire qui se passe, la CCFG nous dépouille de nos recettes fiscales.* » Les tableaux de la trésorerie pour 2015 montrent

que les contribuables borniands versent 322 000 euros à la CCFG principalement au travers de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et d'une partie de la taxe d'habitation. Alors que dans le même temps, la commune perçoit 377 000 euros grâce aux taxes d'habitation et foncière. A cela s'ajoutent 126 000 euros d'attribution de compensation versés par Petit-Bornand à la CCFG. Jean-Luc Arcade et ses acolytes en arrivent donc à la conclusion que les contribuables de leur village paient 448 000 euros par an à la CCFG, « *soit plus de la moitié des recettes fiscales de notre commune. La CCFG a pris beaucoup de compétences et à pris surtout les recettes fiscales qui vont avec, mais elle ne les assume pas. Nous sommes les laissés-pour-compte de la CCFG.* » Et de citer l'état des routes, le déneigement ou la question du tourisme.

UNE COMMUNE NOUVELLE

Un bureau d'études a été missionné pour étudier cette fusion, notamment en terme d'harmonisation des taxes. Les taxes locales sont plus élevées à Entremont, mais « *il n'y a pas d'incompatibilité majeure, il faut pousser l'étude pour en savoir davantage* », explique le maire de Petit-Bornand, notamment en ce qui concerne le choix de la communauté de communes. Il verrait une mutualisation des services avec un équilibre entre les deux pôles. Si ça ne permettra pas forcément des économies, l'édile espère « *une amélioration du service* », avec des ouvertures de la mairie plus grande pour le public par exemple. La formule retenue serait celle de la commune nouvelle, soit

la disparition des deux anciennes entités, comme Anancy vient de le faire avec ses voisines.

Des réunions d'information de la population seront organisées, mais Marc Chuard n'est « *pas favorable à une consultation de la population* », sous forme de référendum par exemple. Pour lui, c'est au conseil municipal de prendre la décision. Et ce, même si le projet n'était pas annoncé dans le programme de campagne de sa liste aux élections municipales. Pour l' élu, cette fusion aurait déjà dû avoir lieu depuis longtemps et il espère que l'année 2017 permettra d'avancer rapidement afin de peut-être même aboutir, dès janvier 2018, ou du moins avant la fin de son mandat en 2020.

A Entremont la colère grogne et une pétition circule sous le titre « *Le coeur d'Entremont bat pour les Aravis* ». Outre la disparition du village, c'est l'alliance avec la CCFG qui semble poser problème. Le texte rappelle que « *lors de la consultation nominative de mai 1995, les habitants du village, en toute transparence, avaient affirmé individuellement et publiquement leur volonté de rejoindre la chaîne des Aravis par 245 voix sur 343 inscrits de la liste électorale soit 70% pour le haut de la vallée. Mais le député de Bonneville, ex-président de la CCFG (Martial Saddier, Ndlr) n'a pas encore accepté ce choix et depuis cette date semble garder le dossier d'Entremont sous le coude...* » Les 88 pétitionnaires dénombrés en cette mi-février estiment que « *les élus d'Entremont n'ont reçu aucun mandat pour procéder à la liquidation de notre village.* » Et de conclure : « *Entremont n'est pas à vendre, même au plus offrant !* »

La mairie d'Entremont a donc décidé de réagir via un communiqué, « *afin de couper court aux rumeurs et propos mensongers au sujet d'une fusion imminente avec Petit-Bornand, qui n'ont d'autres objectifs que de créer un climat délétère dans le village, mais aussi de discréditer une fois de plus la nouvelle municipalité.* » Christophe Fournier promet une concertation de la population et affirme qu'il « *n'y a pas d'urgence : nous prendrons le temps de décider ensemble de ce qui est le mieux pour Entremont* ». Et d'ajouter : « *Même s'il est légitime de s'interroger sur l'intérêt d'un rapprochement avec une commune voisine, rassurez-vous, il n'a jamais été question de vendre Entremont à qui que ce soit !* » Le maire cite les différentes mutualisations qui sont déjà en place avec les communes voisines, que ce soit pour l'achat du fuel, pour l'entretien de la voirie, ou un contrat de mise à disposition d'un agent administratif à temps partiel. « *Travailler ensemble est un bon moyen de générer des économies !* »

Si les deux communes venaient à fusionner, il n'y aurait plus qu'un seul maire et un nouveau nom. La seule demande pour le maire borniand : que le terme « *Glières* » demeure. Jean-Luc Arcade a déjà une proposition plus précise : Entrenand-les-Glières ou même Entre-Bornand-les-Glières. ■